

Réunion plénière de la Commission 2

Barcelone, Catalogne-E, le 12 mai 2010

Réf. de l'ordre du jour: XII – Doc XII.4

Original en anglais

Document **pour adoption**

**« Culture et Santé »
Points à examiner (pour décision)
par la Session plénière de la Commission 2**

Contexte

Le groupe de travail de l'ARE "Culture et santé" opère sous la supervision de la Commission Culture, Education et Santé de l'ARE (3).

Le but de ce groupe est de recueillir parmi les régions membres de l'ARE des informations sur leurs activités dans ce domaine et d'organiser une conférence sur la culture et la santé au printemps 2011.

Invitation des membres de la Commission 2

Les membres de la Commission 2 de l'ARE sont invités à contribuer aux travaux du groupe culture et santé. Les membres intéressés sont conviés à se joindre au groupe de travail, à envoyer des informations sur leurs activités dans ce domaine et à contribuer à l'organisation de la conférence du printemps 2011.

Les régions intéressées sont priées de manifester leur intérêt et de communiquer leurs projets au Secrétariat de la Commission 2 de l'ARE : g.ourania@aer.eu

Veillez faire parvenir vos informations avant le 31 mai 2010.

Décisions sur lesquelles doit se prononcer la Commission 2

1) Le thème « Culture et Santé » doit-il être inclus dans les priorités politiques et le programme de travail 2011 de la Commission 2 ?

Les priorités politiques et le programme de travail 2011 de la Commission 2 seront adoptés à la session plénière d'automne de la Commission 2.

Les membres devront décider s'ils désirent inclure la thème « Culture et Santé » dans les priorités de la Commission et déterminer quelles activités ils souhaitent entreprendre dans ce domaine.

2) La Commission 2 doit-elle tenir une conférence commune avec la Commission 3 et organiser conjointement la conférence consacrée au thème « Culture et Santé » ?

La Commission 2 dispose des ressources financières et humaines pour organiser deux sessions plénières par an pour la Commission, chacune d'elle d'une durée de 1 ½ -2 jours. Nous organisons une conférence d'une journée sur un thème lié aux travaux de la Commission, suivie par la session plénière traditionnelle de la Commission.

Nous nous efforçons de faire varier les thèmes des conférences organisées dans le cadre des sessions plénières afin de nous assurer que les travaux des réseaux de la Commission et les priorités politiques de la Commission soient représentés équitablement et reflètent l'intégralité des intérêts couverts par la Commission.

Le Secrétariat de la Commission 2 n'a pas les capacités humaines et financières pour organiser une conférence supplémentaire en 2011. Cela signifie que la conférence « Culture et Santé » sera l'une des deux conférences organisées par la Commission 2 en 2011.

OG, Bruxelles, 23 Avril 2010